

**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL
DE BALLAIGUES
DU 4 DECEMBRE 2015**

L'appel nominal indique la présence de 28 conseillères et conseillers. Les noms et prénoms des conseillères et conseillers présents figurent sur le livre nominatif des présences tenu par les scrutateurs. Le quorum réglementaire étant atteint, **M. Jean-François Faivre**, Président, ouvre la séance à 19h, en implorant la bénédiction divine sur les travaux de l'assemblée.

M. le Président Jean-François Faivre salue et remercie la présence de Mme Sandra Leresche, secrétaire municipale et fait part des excuses de M. Marc Michaud, boursier communal. De plus, il en profite pour remercier l'ensemble du personnel administratif, pour leur travail ainsi que leur aimable accueil.

L'ordre du jour est adopté :

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 2 novembre 2015
2. Communications de la Municipalité
3. Rapport de la commission des finances qui a examiné le projet de budget 2016
4. Attribution du produit des amendes 2015
5. Propositions individuelles et divers

1. Adoption du procès-verbal du 2 novembre 2015

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité, sans avis contraire, ni abstention.

2. Communications de la Municipalité

M. le Syndic Raphaël Darbellay transmet les salutations ainsi que les remerciements de M. Jacques Nicolet, nouveau conseiller national, pour les bons résultats qu'il a obtenu à Ballaigues.

M. le Municipal Thomas Maillefer donne les informations suivantes :

Travaux Grand-Rue

Un marquage provisoire de trois passages piétons a été réalisé sur la Grand-Rue afin d'améliorer la sécurité des piétons. Certains d'entre vous l'ont déjà remarqué mais malheureusement, le passage de la Cure n'est pas placé au bon endroit, puisqu'il est au milieu du passage du trafic et non face aux places aménagées pour les piétons. La correction sera effectuée lors de marquage définitif.

Informations sur les travaux sur l'A9b

Bilan des mesures 2014-2015 : réparation de joints de chaussée (pont de Lignerolle) et mise en œuvre du contrôle de vitesse par tronçon avec pour objectif une réduction des accidents et un respect de la vitesse (80km/h).

Un impact sur les vitesses pratiquées sur le tronçon est constaté. En effet, les mesures montrent une baisse de la vitesse de 1 à 7km/h vers Montcherand et un respect de la vitesse autorisée vers le portique de Ballaigues. Il est également constaté une baisse de 50% des accidents depuis la mise en œuvre des mesures de sécurisation en 2009. L'évolution de la charge de trafic est à la hausse, environ 16'500 véhicules par jour ouvrable en 2015.

Travaux à venir (sécurisation du trafic de la 2^{ème} étape) :

Mise en place d'un dispositif central de séparation physique des voies montantes et descendantes sur tout le trajet Ballaigues-Orbe, mise en conformité des glissières, maintien de l'assiette existante, pas d'élargissement de l'emprise, réalisation de places d'arrêt d'urgence, assainissement des revêtements et travaux d'entretien sur les ponts. Aménagement d'une double voie dans le sens Orbe-Ballaigues sur tout le trajet, pour la descente Ballaigues-Orbe, il est prévu deux tronçons à double voie, un du Creux à Ballaigues et l'autre au niveau du bois de Chassagne (comme celui à l'entrée de croisée de la Rusille). Ces travaux seront réalisés en quatre étapes réparties sur deux ans, à savoir Montcherand/Orbe + Daillard/Lignerolle en 2016 et le Creux/Ballaigues + Lignerolle/Montcherand en 2017. Le budget total est estimé à CHF 62 mio.

3. Rapport de la commission des finances qui a examiné le projet de budget 2016

M. Nathanaël Bourgeois donne lecture du rapport.

« Le budget présenté par la Municipalité est équilibré avec un excédent de revenus de CHF 44'040.- représentant 0.52% des recettes alors que la marge d'autofinancement (résultat + amortissements + provision) s'élève à CHF 126'040.-. L'an dernier un déficit était budgétisé pour CHF 124'852.- alors que la marge d'autofinancement était prévue à CHF 240'148.-. Malgré le bénéfice prévu, le budget 2016 est donc moins favorable que celui de 2015.

La commission relève que toute la prudence nécessaire a été de mise tant pour la prévision des recettes que des dépenses. Le budget prévu permet à la Commune d'assurer un service public de qualité et d'effectuer toutes les dépenses courantes et d'entretien nécessaires sans particulièrement avoir à « serrer la ceinture ». Ceci est à relever alors que le climat économique se détériore sérieusement et que les perspectives économiques pour 2016 sont plutôt moroses. La Commune de Ballaigues pourra pleinement jouer son rôle d'acteur économique et faire recours aux sociétés privées pour certains services et travaux d'entretien, de même que pour les investissements importants prévus.

Par rapport au budget 2015, les charges augmentent d'environ CHF 900'000.- (CHF 600'000.- de facture sociale, CHF 200'000.- pour la péréquation, CHF 60'000.- pour l'entretien des immeubles et routes et CHF 40'000.- sur des postes divers). Quant aux revenus, les principales différences sont à chercher pour CHF 850'000.- sur le retour de facture sociale et CHF 90'000.- sur l'impôt à la source et l'impôt frontaliers. »

Pour rappel :

Revenus : CHF 8'358'189.00

Charges : CHF 8'314'149.00

Excédant de revenus : CHF 44'040.00

M. le Président Jean-François Favre donne lecture du budget chapitre par chapitre.

Plusieurs questions mineures sont posées par MM. Pierre-Luc Maillefer et Daniel Bourgeois et le Syndic ainsi que M. Michel Junod y répondent.

En conclusion, la Commission demande au Conseil Communal :

- d'accepter le budget 2016 tel que présenté

Le budget est adopté à l'unanimité, sans avis contraire, ni abstention.

4. Attribution du produit des amendes 2015

M. le Président Jean-François Faivre informe que le montant des amendes s'élève à CHF 30.-. Ce montant est arrondi à CHF 200.- et est attribué à la garderie «Casse-Noisette ».

5. Propositions individuelles et divers

M. Nathanaël Bourgeois demande quelques précisions concernant la recherche de candidats pour la nouvelle législature.

M. le Président Jean-François Faivre répond que pour l'instant environ 46 personnes sont candidates au total.

M. Daniel Bourgeois remercie la Municipalité pour tout le travail qu'elle fournit.

M. le Syndic Raphaël Darbellay remercie le Conseil d'avoir accepté le budget 2016. La Municipalité essaiera de s'y tenir le plus précisément possible mais parfois il arrive qu'il y ait des imprévus. Un budget est une ligne de conduite à respecter mais qui n'est pas une science exacte.

M. Jean-Luc Leresche demande si M. Thomas Maillefer a eu des nouvelles de l'entreprise concernant les défauts du revêtement de la Grand-Rue.

M. le Municipal Thomas Maillefer répond que l'entreprise n'a pas encore pris position. Deux solutions s'offre à la Commune : soit de refaire la route ou de la laisser en l'état. Ensuite, il faudra peser le pour et le contre. La Municipalité espère pouvoir donner une réponse lors de la première séance du Conseil communal de l'année prochaine.

M. Raymond Durussel souligne qu'il s'agit de petites bosses mais qu'à long terme, avec le passage de gros camions, la route se détériorera plus rapidement. Selon lui, ce serait du luxe de refaire cette route car il n'y a pas des bosses sur toute la longueur de la route. De plus, il ajoute que l'entreprise pourrait accorder un rabais car elle n'a pas travaillé parfaitement.

M. le Municipal Thomas Maillefer ajoute qu'effectivement, tous ces éléments feront l'objet de discussions. Il faudra savoir si ce problème va s'aggraver ou rester ainsi. Le but était de goudronner cette route d'un bout à l'autre sans joints car ceux-ci provoquent des dégâts dus au gel et dégel. De ce fait, ce n'est pas maintenant que la réparation de la route sera faite par tronçon.

La parole n'étant plus demandée, **le Président** lève la séance sans contre-appel, à 19h46.

Etaient absents et excusés : Mme et MM. Christine Jaccard, Christian Nyffenegger, Stéphane Chenaux, Frédéric Santschi et Michel Neri.

Ballaigues, le 7 décembre 2015.

Le Président :

La Secrétaire :

Jean-François Faivre

Rachel Loeffler